VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

GUIDE DU TRI DES DÉCHETS

2026-2027

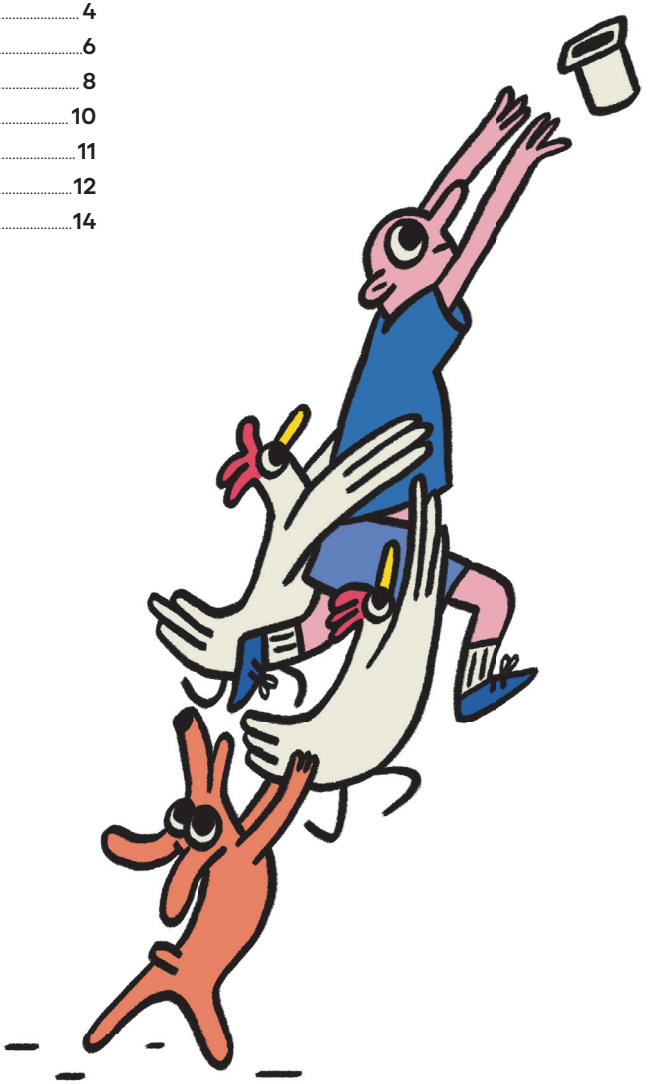
Les solutions pour les professionnels



versaillesgrandparc.fr

SOMMAIRE

Emballages et papiers 4
Ordures ménagères 6
Végétaux 8
Compostage 10
Emballages en verre 11
Déchèteries 12
Eco-organismes 14



Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - avril 2026 | Impression : Le Réveil de la Marne
Crédit photo : Eco-emballages, EcoDDS, Eco-Mobilier, Ademe - Illustration : Bahia - Caribara

Professionnels, pour l'élimination de vos déchets, trois solutions s'offrent à vous !

Choisir Versailles Grand Parc

L'Agglo vous propose de **collecter vos déchets d'ordures ménagères et recyclables** en bacs ou en bornes de collecte.

Vos déchets sont collectés, traités et valorisés moyennant l'acquittement de **la redevance spéciale**. Celle-ci est destinée à financer l'élimination des déchets assimilés de tous les producteurs autres que les ménages. **Sont concernés :** entreprises, commerçants, artisans, associations, administrations. Elle est calculée en fonction de l'importance du service rendu et du volume de déchets produits.

Opter pour le service public, c'est :

- **Favoriser le tri sélectif** : la collecte des emballages et papiers est gratuite,
- Payer un tarif calculé en fonction du **coût réel du service rendu**,
- Bénéficier d'une **franchise** pour les ordures ménagères.

Faire appel à un prestataire privé

Si vous ne souhaitez pas utiliser le service public, vous pouvez souscrire un **contrat** auprès d'un **prestataire privé** qui collectera vos déchets.

Vous serez donc exonéré de redevance spéciale après fourniture des justificatifs de cette prise en charge. Attention cela ne vous exonérera par de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) qui est due par les propriétaires.

Un réseau de déchèteries pour les déchets spécifiques

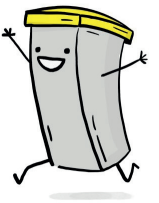
(encombrants, gravats, grandes quantités...)

Les services des **déchèteries** sont accessibles aux professionnels de la communauté d'agglomération. Elles permettent de valoriser au mieux les matériaux ou de les **éliminer dans des conditions respectueuses de l'environnement**.

Tout producteur ou détenteur de déchets a l'obligation de les éliminer, dans des conditions conformes à la réglementation, n'engendrant pas d'effets préjudiciables à l'environnement.

Loi du 5 juillet 1975

EMBALLAGES ET PAPIERS



Sans sac, en vrac



Tous les emballages plastiques



barquettes, seaux et pots de yaourt, de crème fraîche



bouteilles, flacons, bidons, bouchons



film plastique, papier bulle, sachets, polystyrène



capsules de café



gourdes compote

Tous les emballages en métal



capsules aluminium



muselets, capsules, couvercles



barquettes



aérosols



bidons

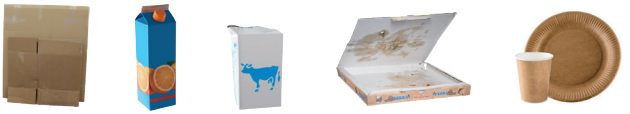


conserves



canettes

Tous les emballages en carton (cartons non mouillés et découpés)



briques, boîtes, vaisselle et cartons d'emballage
(gros cartons à apporter en déchèterie)

Tous les papiers
(non broyés, non déchirés)



enveloppes, magazines, livres, feuilles

LES INTERDITS



couches



nappes, serviettes en papier



seringues objets tranchants



cigarettes



emballages en bois, cagettes



fûts plastiques



DEEE*



papier broyé



couverts jetables



verre

* déchets d'équipements électriques et électroniques

CITEO

JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1er mai : calendrier de rattrapage disponible sur versaillesgrandparc.fr.

BAILLY → **vendredi** (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → **mercredi**

BOIS D'ARCY → **mardi**

BOUGIVAL → **mercredi**

BUC → **mercredi**

CHÂTEAUFORT → **jeudi** (sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY → **mercredi**

JOUY-EN-JOSAS → **jeudi**

LA CELLE SAINT-CLOUD

Bourg, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise → **mercredi**
Gressets, Châtaigneraie, Feuillaume, Beauregard, Petit Beauregard, Centre → **jeudi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT

Bleu → **mardi + jeudi**
Violet, Rose, Orange → **mardi** (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Vert (anciennement Rocquencourt) → **mardi**

LES LOGES-EN-JOSAS → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)
Rue Charles de Gaulle → **jeudi**

NOISY-LE-ROI → **mardi** (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

TOUSSUS-LE-NOBLE → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)
Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest → **mercredi**
Mail, Village, Louvois, Europe → **jeudi**

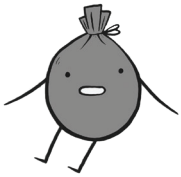


QUAND SORTIR SON BAC ?
Téléchargez l'appli
T.R.I VGP

VERSAILLES → **mardi + jeudi**
(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → **vendredi**

ORDURES MÉNAGÈRES



En sacs fermés

Par exemple :



couches



papiers broyés



cagettes



CD, CVD, VHS

lingettes



nappes,
serviettes en papier



couverts jetables



pots de fleurs
en plastique



vaisselle
cassée

LES INTERDITS



verre



déchets
toxiques



DEEE*



seringues,
objets tranchants

* déchets d'équipements électriques et électroniques

CITEO

LA TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

La tarification éco-responsable est une nouvelle manière de payer la collecte et le traitement des déchets. Tous les professionnels situés sur les communes pilotes* sont concernés par la redevance spéciale éco-responsable. Le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères est réduit (part fixe). La redevance spéciale éco-responsable est, quant à elle, calculée en fonction de la volumétrie d'ordures ménagères produite (part variable).



*Bailly, Bièvres, Bougival, Buc, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'Ecole, Toussus-le-Noble



LE PETIT GESTE EN +

Pour limiter le passage des camions et préserver l'environnement, une bonne pratique simple à mettre en place : **ne sortez votre bac que lorsqu'il est plein !**

JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs pleins la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1er mai : **calendrier de rattrapage disponible sur versaillesgrandparc.fr.**

BAILLY (sortir les bacs avant 14h)
Pavillons → **lundi**
Collectifs → **lundi + jeudi**

BIÈVRES
Pavillons → **mardi**
Collectifs → **mardi + vendredi**

BOIS D'ARCY → **lundi + jeudi**

BOUGIVAL
Orange → **mardi**
Bleu → **mardi + vendredi**

BUC
Pavillons et ZAE → **vendredi**
Collectifs → **mardi + vendredi**

CHÂTEAUFORT → **lundi**
(sortir les bacs avant 14h)

FONTENAY-LE-FLEURY
Pavillons → **mardi**
Collectifs → **mardi + vendredi**

JOUY-EN-JOSAS
Bleu → **vendredi**
Orange → **mardi + vendredi**

LA CELLE SAINT-CLOUD
Bourg, Beauregard, Jonchère, Sablons, Saint François d'Assise, Centre
→ **lundi + vendredi**

Châtaigneraie, Feuillaume, Petit Beauregard → **mardi + samedi**

Gressets → **mardi + vendredi**

LES LOGES-EN-JOSAS
→ **jeudi** (sortir les bacs avant 14h)
Rue Charles de Gaulle → **vendredi**

NOISY-LE-ROI (sortir les bacs avant 14h)
Pavillons → **lundi**
Collectifs → **lundi + jeudi**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT
Violet → **lundi + mercredi + vendredi**
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Rose, Orange → **lundi + vendredi**
(sortir les bacs entre 18h et 19h)

Bleu, Vert (anciennement Rocquencourt)
→ **lundi + mercredi + vendredi**

RENNEMOULIN → **lundi**
(sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE
(sortir les bacs avant 14h)
Bleu → **vendredi**
Orange → **mardi + vendredi**

TOUSSUS-LE-NOBLE → **jeudi**
(sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY
(sortir les bacs la veille après 18h)
Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
→ **lundi + vendredi**

Mail, Village, Louvois, Europe
→ **mardi + samedi**

VERSAILLES
→ **lundi + mercredi + vendredi**
(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → **lundi + jeudi**



VÉGÉTAUX



Sans sac plastique, couvercle du bac fermé



pelouse,
feuilles mortes



fleurs coupées



petites branches en fagots ficelés
(max. 10cm de diamètre / 1m50 de long)



sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft (en jardineries) **ou 2 bacs + 3 fagots.**
Au delà, pensez-à la déchèterie !

LES INTERDITS



cagettes et
objets en bois



pots de fleurs
et jardinières



terre,
cailloux



épluchures
de fruits et légumes



sacs
biodégradables
ou compostables

Pour mes déchets alimentaires,
je pense au compostage !



JOURS DE COLLECTE

(sortir les bacs la veille au soir sauf mention spéciale)

Collectes maintenues pendant les vacances scolaires et jours fériés à l'exception du 1er mai.

Le ramassage est hebdomadaire de mi-mars (semaine 11) à mi-décembre (semaine 50). Il est suspendu en hiver et la semaine du 15 août.

BAILLY Pavillons → **mardi** (sortir les bacs avant 14h)

BIÈVRES → **lundi** (sortir les bacs avant 14h)

BOIS D'ARCY → **mercredi**

BOUGIVAL → **lundi**

BUC → **lundi**

CHÂTEAUFORT → **lundi**

FONTENAY-LE-FLEURY → **lundi**

JOUY-EN-JOSAS → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

LA CELLE SAINT-CLOUD
Bourg, Gressets, Châtaigneraie, Petit Beauregard, Beauregard (pavillons), Sablons, Centre → **lundi**

Jonchère, Feuillaume → **mardi**

Saint François d'Assise → **en point de regroupement**

LE CHESNAY-ROCQUENCOURT → **lundi**

LES LOGES-EN-JOSAS → **lundi** (sortir les bacs avant 14h)

Rue Charles de Gaulle → **mercredi** (sortir les bacs avant 14h)

NOISY-LE-ROI → **jeudi** (sortir les bacs avant 14h)

RENNEMOULIN → **mardi** (sortir les bacs avant 14h)

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → **jeudi**

TOUSSUS-LE-NOBLE → **lundi** (sortir les bacs avant 14h)

VÉLIZY-VILLACOUBLAY (sortir les bacs la veille après 18h)
Pavillons, ZAC Louvois → **mardi**
Collectifs → **pas de collecte**

VERSAILLES → **mercredi**
(sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

VIROFLAY → **mardi**

QUE FAIRE DE SON SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

Une collecte dédiée est mise en place dans votre commune

bit.ly/collecte-sapin



LE COMPOSTAGE POUR TOUS

En entreprise, le compostage c'est possible !

Versailles Grand Parc offre aux professionnels, administrations et associations une alternative gratuite de réduction des déchets grâce au compostage.

Notre programme de compostage est conçu pour soutenir les initiatives pédagogiques et la valorisation de faibles volumes de biodéchets. Il est important de noter que, pour les professionnels générant d'importantes quantités de restes alimentaires, des services de collecte spécialisés sont nécessaires pour assurer une gestion efficace et conforme à la réglementation.

L'Agglo vous propose deux solutions :

Le compostage

Vous souhaitez composter vos restes de repas et avez un espace vert d'environ 10m² ? Le compostage est fait pour vous ! Nous vous proposons un composteur adapté à votre consommation.



Le lombricompostage

Vous manquez de place et le compostage traditionnel n'est pas possible pour vous ? Nous vous proposons de composter avec un lombricomposteur. En plus d'avoir du compost, vous récolterez du lombrithé (fertilisant liquide).



Versailles Grand Parc vous accompagne et équipe gratuitement tous les usagers volontaires. Cela vous intéresse ? Contactez-nous : prevention.dechets@agglovgp.fr

Exemple de déchets compostables :



épluchures de fruits et légumes



feuilles mortes



filtres et marc de café

EMBALLAGES EN VERRE

Vidés, en vrac et sans sac



bouteilles



pots, bocaux, flacons



sans couvercle, ni bouchon
à jeter dans le bac emballages et papiers

LES INTERDITS



Vaisselle, faïence, porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs, fenêtres



EN BORNE DE COLLECTE
entre 8h et 21h



EN BAC Vélizy-Villacoublay uniquement
(sortir les bacs la veille après 18h)

- Vélizy Bas, Le Clos, Mozart, Pointe Ouest
 → 1e et 3e jeudi
- Mail, Village, Louvois, Europe
 → 2e et 4e jeudi



Inutile de laver avant de jeter !

TROUVER LA BORNE DE COLLECTE PRÈS DE CHEZ SOI ?

Rendez-vous sur l'appli T.R.I. VGP
ou sur versaillesgrandparc.fr

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES DE BOIS D'ARCY ET BUC

Conditions d'accès

L'accès est payant pour les professionnels de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (véhicules légers de 3,5t max). 3,5t

Pour obtenir sa carte, faire une demande :
- par internet sur versaillesgrandparc.fr
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc

Toute demande devra être accompagnée :
- du **formulaire** soigneusement rempli (à télécharger bit.ly/decheteries-VGP-pro)
- d'une copie d'une **pièce d'identité**
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois et sont valables 5 ans.

Autorisation ponctuelle d'accès :

- Pour les professionnels non domiciliés sur l'Agglo effectuant des travaux ponctuels sur le territoire, fournir une copie du contrat (avec date de début, de fin et adresse du chantier) ainsi que les justifcatifs indiqués ci-dessus.

Pour tout apport supérieur à 5m³ par jour, veuillez contacter Versailles Grand Parc.

Toute récupération de déchets est interdite (l'agent d'accueil des déchèteries ne peut percevoir un quelconque règlement, sous quelque forme que ce soit, pour les apports donnant lieu à facturation sous peine de sanction).

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY accessible à tous les professionnels

Rue Abel Gance - ZAC de la Croix Bonnet - Bois d'Arcy

du mardi au vendredi : 9h-13h / 14h-18h
Fermée les lundis et jours fériés

DÉCHÈTERIE DE BUC accessible à tous les professionnels

83 rue Clément Ader - ZI le Pré Clos - Buc

lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-13h / 14h-18h
Fermée les mardis et jours fériés



DÉCHETS ACCEPTÉS *(liste non exhaustive)*

MÉTAUX valobat



ferraille, objets métalliques, vélos, fonte...

VÉGÉTAUX



branches, herbe, feuilles, fleurs...

GRAVATS valobat



terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage...

PLÂTRE valobat



plâtre en mélange, plaques de plâtre, carreaux de plâtre...

BOIS valobat



palettes, souches d'arbres, parquet...

TOUT VENANT



tuyaux, bâches, vitres, miroirs, moquette, laine de verre...

MOBILIER



chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin...

BOUTEILLES DE GAZ



propane, butane, extincteurs, oxygène...

TEXTILE



vêtements, linge, chaussures, petites maroquineries...

GROS CARTONS



vides, pliés et non souillés (sans plastique, ni polystyrène)

DÉCHETS CHIMIQUES ÉCO DDS



colles, vernis, acides, engrais, outillages du peintre...

DÉCHETS DANGEREUX



piles, cartouches d'encres, batteries, radiographies...

HUILES



huile de vidange, alimentaire, filtres à huile...

ÉCRANS EcoLogic



téléviseurs, ordinateurs...

NÉONS, AMPOULES



lampes fluocompactes, tubes fluorescents...

GROS ÉLECTROMÉNAGER* EcoLogic



réfrigérateurs, lave-linge, ballons d'eau chaude...

PETITS APPAREILS MÉNAGERS* EcoLogic



hi-fi, rasoirs, jouets, perceuses, cafetières, mixeurs, téléphones...

BOUCHONS EN PLASTIQUE



de bouteilles alimentaires

*Les équipements électriques et électroniques professionnels (photocopieur, vitrine refrigérée, lave vaisselle professionnel, armoire réfrigérée..) sont à faire collecter directement par Ecologic **www.e-dechet.com**

INFOS PRATIQUES, TARIFS, RÈGLEMENTS

bit.ly/decheteries-VGP-pro

LES INTERDITS

Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments, l'amiante et fibrociment, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures, le bitume, les déchets contenant du bitume...

ÉCO-ORGANISMES

Pour des volumes importants de déchets

Certains organismes proposent de récupérer les déchets suivants (sous certaines conditions)



Mobiliers de bureau, meubles
VALDELIA - www.valdelia.org
ECOMAISON - www.ecomaison.com



Déchets d'équipement électrique et électronique
www.e-dechet.com
→ collecte gratuite dans les entreprises à partir de 500kg



Textiles
refashion.fr/pro/fr



Pneus
ALIAPUR - aliapur.fr/fr
Remettez vos pneus usagés : www.quefairedemesvieuxpneus.fr



Médicaments
CYCLAMED - www.cyclamed.org



Déchets de soins piquants, coupants ou tranchants - DASRI
DASTRI - www.dastri.fr
Pour les tatoueurs ou les professionnels de santé, merci de vous rapprocher de l'agence régionale de santé d'Ile-de-France



Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment
VALOBAT - www.valobat.fr/point-de-reprise
→ collecte gratuite

PENSEZ-Y !



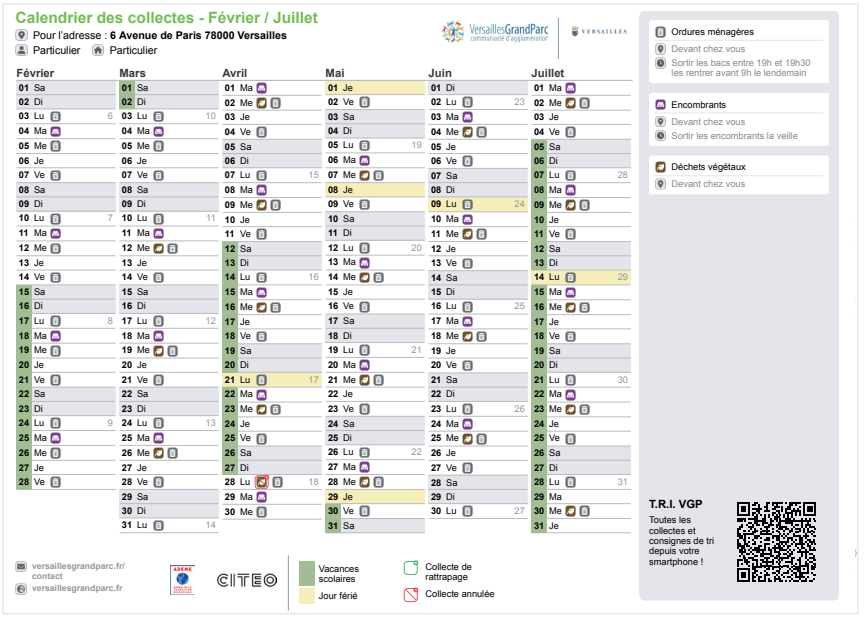
Les ESAT et entreprises solidaires du territoire proposent la reprise de vos papiers !

CALENDRIER À PERSONNALISER

Imprimer son calendrier personnalisé

Accédez en un clic à votre calendrier personnalisé et retrouvez les jours de collecte, horaires et consignes en indiquant uniquement votre adresse.

Rendez-vous sur : bit.ly/joursdecollectes



T.R.I. VGP

L'appli dédiée au Tri, au Recyclage et à l'Information sur la gestion de vos déchets

- **Identifier facilement le bon bac de tri** pour chaque type de déchet
- Consulter les **jours et horaires de collecte** selon votre adresse
- Toutes vos consignes de tri à portée de main avec le **guide du tri interactif**
- Recevoir des **alertes personnalisées** pour ne rien oublier
- Trouver les **déchèteries**, les **bornes de collecte** et les **ressourceries** près de chez vous
- Signaler une anomalie de collecte ou commander un nouveau bac

Téléchargez-la

versaillesgrandparc.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CITEO

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

6 avenue de Paris - CS10922
78009 Versailles Cedex